



Password : 89KWQ8



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels

Bruxelles, le

VOIE ELECTRONIQUE

Région de Bruxelles-Capitale

Nos réf. :

06/08/2026/BE/AUT/2.040.069/BWI/ADU/

Mitiska Retail Services

Madame Anne THIRY

Chaussée de Nivelles 83

1420 Braine-l'Alleud

Email: athiry@galimmo.be

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/1A/2026/2040069]

Votre contact : Dufay Alexandra - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél: 02/563.43.92

E-mail: adufay@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

Shopping Cora Anderlecht - S.A.

Chaussée de Nivelles 83 - 1420 Braine-l'Alleud

Lieu d'exploitation :

Drève Olympique 15 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 1778751

Demande de modification de permis ayant pour objet : Modification de la liste des installations classées de l'ancien Shopping CORA d'Anderlecht dans le cadre de son projet de reconversion en plus petites entités commerciales.

Madame,

Après examen de votre demande de transformations et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées **ou** à régulariser, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, votre demande porte sur la mise hors service d'un certain nombre d'installations préalablement autorisées (Rub.23,45,48,64,74,88.1, 88.2, 94, 112,122, 125 et 142), le remplacement d'anciennes installations HVAC déjà classées (rub 40 et 132) par des installations plus modernes et plus performantes, et l'ajout de trois nouvelles rubriques suite à la réalisation d'un inventaire récent des produits dangereux entreposés sur le site (rub.74.1A, 88.1A et 121 A).

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

N° de rubrique	Installation	Puissance, Capacité, quantité	Classe
40B	Installation de combustion	Chaudières au gaz : 1310 kW 1310 kW TOTAL local chaufferie – Grands commerces : 2,62 MW	2
40B	Installation de combustion	Chaudières au gaz : 4 X 450 KW Total chaufferie – Galerie : 1,8 MW	2

47A	Dépôts de déchets non dangereux	172 m²	2
71A	Compresseurs d'air	4 kW 2.2 kW 5,5 kW 2.2 kW	3
72-1A	Air comprimé des compresseurs	300 litres 270 litres Total : 570 l	2
74-1A	Dépôts de récipients mobile de gaz comprimés dans des racks métalliques - Bonbonnes de gaz	• 16 bouteilles de 50 l de N2/CO2 • 16 bouteilles de 50 l de O2/CO2 Total : 1.600 litres	2
88-1A	Dépôt de liquides inflammables (Tab produits dangereux)	478 l	2
88-3A	Dépôt de liquides inflammables (cuve à mazout aérienne)	5000 litres	3
90	Magasins	Total : 38.125 m²	1D
104A	Moteur à combustion interne	160 kW (motopompe) 200 kW (groupe électrogène)	3
104B	Moteur à combustion interne	870 kW (groupe électrogène)	2
106-1A	Dépôts de déchets d'origine animale de catégorie 3	• 150 kg • 150 kg Total : 300 kg	2
117A	Poissonneries	Delhaize : 3kW Cap Marin : 1.1 kW	2
121 A	Dépôt de produits uniquement considérés que comme inflammables, nocives ou irritantes / Autres produits dangereux	437 kg	3
127 A	Ateliers pour la découpe de la viande/boucherie	Atelier boucherie Delhaize : 13,1 kW	2
132A	Installation de refroidissement	<u>Caisse et bureaux :</u> Puissance : 55.5 kWe ; Fluide : 11,4 kg R410A Tonne Eq.CO2 : 23.8 <u>Froid commercial</u> Delhaize Puissance: 85,7 kW - 300 kg de R744	3

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



		Tonne Eq. CO2 : 0,3 <i>Aldi</i> Puissance: 35,38 kW - 125 kg de R744 (0,1 téqCO2)	
132B	Installation de refroidissement	Galerie 1 : Puissance : 152kWe ; Fluide : 210 kg R449A Tonne Eq.CO2 : 293 Galerie 2 : Puissance : 152kWe ; Fluide : 280kg R449A Tonne Eq.CO2 : 391 <i>PAC 1</i> Puissance: 580 kW - 128 kg de R454B Tonne Eq. CO2 : 59,6 éqCO2 <i>PAC 2</i> Puissance: 580 kW - 128 kg de R454B Tonne Eq. CO2 : 59,6 éqCO2	2
148A	Transformateur statique	<u>Grands commerces</u> : 4 x 1000 kVA 1 x 800kVA <u>Galerie</u> : 2 x 630 kVA Rechargement de véhicules électriques : 630 kVA	3
153A	Ventilateurs	<u>Grands commerces</u> : GP-H1 : 38.000 m³/h GP-H2 : 57.000 m³/h GP-H3: 25.000 m³/h GE-H1: 30.000 m³/h GE-H2/1: 25.000 m³/h GE-H2/2: 20.000 m³/h GE-H3: 20.000 m³/h <u>Galerie</u> : GP-G1: 64.000 m³/h GP-G2: 40.000 m³/h GP-G3 : 25.000 m³/h GE-G1: 42.000 m³/h GE-G3 : 30.000 m³/h	2
224	Parking	Total : 2.033 emplacements (265 plein air, 1768 sous-sol)	1A

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans cachetés

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



en date du 18/08/2026 :

- Plan n°1/4 – Demande de modification de permis d'environnement – RDC bas
- Plan n°2/4 – Demande de modification de permis d'environnement – RDC haut
- Plan n°3/4 – Demande de modification de permis d'environnement – Mezzanine
- Plan n°4/4 – Demande de modification de permis d'environnement – Toiture
- Plan zoomé des installations classées du Delhaize
- Plan Delhaize – Plans Ateliers boucherie/poissonnerie
- Plan Situation Projetée de la Poissonnerie Cap Marin :
 - Vues en plan
 - Coupe et Façades
 - Vues en plan – techniques plafond
 - Vues en plan - Egouttages

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que les informations ou documents suivants doivent encore être transmis à Bruxelles Environnement dans les nouveaux délais repris ci-dessous :

En référence au permis n°1778751 du 24/02/2022

Délai	Informations et documents à transmettre à Bruxelles Environnement	Référence du permis
Ces délais ne dispensent en rien l'exploitant de se mettre immédiatement en conformité avec le permis d'environnement, sauf éventuelles dérogations accordées à l'article 4 §A.1. du permis.		
1/10/2026	Preuve de placement (photos, facture,...) d'une ventilation basse pour la chaufferie de la galerie	Art. 4, § B.2.
1/10/2026	Preuves du respect des conditions relatives à la sécurité incendie (photos, factures, ...) - Mise en conformité de la porte de la chaufferie située au centre du bâtiment R+2 - Mise en conformité des portes asservies à la détection incendie-	Art. 4, § B.1. Point 1.2 (Avis SIAMU)
01/03/2027	Etude de qualité de l'air dans le parking conforme aux dispositions de l'article 58 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 février 2021 fixant les conditions générales et spécifiques d'exploitation applicables aux parkings ainsi qu'une proposition d'amélioration de ventilation du parking si l'étude de devait conclure à un non-respect des normes de qualité de l'air fixées par l'arrêté	Art. 4 §B.22 point 3.5.12. et Art.7, point 8
1/09/2022	Preuve (photos et plan de localisation) de la mise en place de 60 emplacements pour vélos qualitatifs sur le site	Art. 4 §C4.2.



En référence à la décision n°1834498 du 02/06/2022 :

Délai	Informations et documents à transmettre à Bruxelles Environnement	Référence du permis
15/05/2026	Preuve du pourcentage d'économie atteint réduisant la consommation d'énergie.	Art. 3 B.1 Point B

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.56) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération.

Marie-Pierre FAUCONNIER
Directrice générale

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

La modification du permis d'environnement de référence 1778751 octroyé à Shopping Cora Anderlecht situé Chaussée de Nivelles 83 à 1420 Braine-l'Alleud a été **accordée** par Bruxelles Environnement - BE le pour des installations situées à :

Drève Olympique 15 - 1070 Anderlecht

Référence BE : 2.040.069

Nature de l'activité:

Commerce de detail, a l' exclusion du commerce de vehicules automobiles et motocycles

La modification vise la modification de la liste des installations classées de l'ancien Shopping CORA d'Anderlecht dans le cadre de son projet de reconversion en plus petites entités commerciales.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (durée d'affichage : 15 jours)

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

De wijziging van de milieuvergunning met referentie 1778751 toegekend aan Shopping Cora Anderlecht gelegen Chaussée de Nivelles 83 te 1420 Braine-l'Alleud werd door Leefmilieu Brussel - BIM **toegekend** op voor de uitbating gelegen:

Olympische dreef 15 - 1070 Anderlecht

N° BIM: 2.040.069

Aard van de activiteit:

Kleinhandel, exclusief auto's en motorrijwielen; reparatie van consumentenartikelen

De wijziging heeft betrekking op de aanpassing van de lijst van geklasseerde installaties van het voormalige Shopping CORA in Anderlecht in het kader van het herbestemmingsproject tot kleinere commerciële eenheden.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op(*datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen*)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdienst tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonisch: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot..... (*tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen*)

door (*naam + voornaam*):

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

